

COLLECTIVITÉS

Bordereau d'inscription / réinscription

(écrire en capitales)

Type d'établissement :

Nom de la collectivité :

N° de SIRET

Adresse de la collectivité.....

Code postal / Ville :

Tél. :

Mél :

Nom Prénom de l'emprunteur :

Attention : en précisant mél, vous autorisez les médiathèques à vous transmettre :

- les avis de réservation et lettres de rappel
- la lettre d'information
- des informations relatives à l'activité des trois médiathèques

Fonction (directeur / Président) :

Responsable : Nom : Prénom :

Adresse du responsable

Code postal / Ville :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement des médiathèques et autorise l'emprunteur ci-dessus à utiliser la carte de la collectivité

Date : Signature :

Partie réservée à la médiathèque

- Nouvel abonnement**
- Renouvellement**

N° d'utilisateur :
.....

Type d'utilisateur :
.....

Somme perçue :
.....

- Espèces Chèque
- Facture à établir

Règlement : les dispositions législatives en vigueur interdisent la diffusion publique des documents audiovisuels. L'emprunt de vidéogrammes et DVD par les collectivités n'est pas proposé. Le fichier des lecteurs du réseau des médiathèques municipales de Lorient a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (loi du 11.03.78) pour l'usage exclusif de la gestion des prêts de documents.